

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

ATTRACTIVITÉ - LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA VALORISATION PATRIMONIALE ET LA MISE EN TOURISME DU CHÂTEAU DU COUDRAY-SALBART

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUITRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAUULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

ATTRACTIVITÉ - LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA VALORISATION PATRIMONIALE ET LA MISE EN TOURISME DU CHÂTEAU DU COUDRAY-SALBART

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais, et sa compétence en matière de patrimoine historique s'illustrant notamment à travers le château du Coudray-Salbart,

Considérant l'attrait que ce patrimoine communautaire suscite pour les amateurs d'histoire,

Considérant la volonté de la CAN, propriétaire du château, de le valoriser et de permettre l'accueil des visiteurs sur le site,

Avec la volonté de poursuivre la valorisation de cet ensemble patrimonial en cohérence avec le schéma local de développement touristique 2021-2026, il est proposé de lancer un appel à manifestation d'intérêt (ou AMI) pour l'occupation domaniale de ce site.

L'objet de cet AMI vise à identifier les opérateurs économiques susceptibles de proposer une solution permettant une valorisation du site dans une organisation et un fonctionnement autonome qui permettront notamment :

- D'assurer l'accueil des visiteurs (touristes, scolaires, experts) sur le site via la tenue d'un espace d'accueil / boutique, billetterie (visites libres ou guidées, accueil de groupes),
- De développer un programme d'animations en cohérence avec l'histoire du lieu et adapté aux cibles (touristes, scolaires, habitants). Les aspects culturels et scientifiques peuvent être développés, notamment sur les ailes de saison,
- De proposer le cas échéant la tenue d'un débit de boissons / offre de petite restauration (en respect de la réglementation applicable),
- De valoriser le site du château du Coudray-Salbart via un plan de communication ciblé construit en cohérence avec la stratégie de développement touristique du territoire,
- De réaliser l'entretien courant (tonte, etc.), des petits chantiers de valorisation et / ou travaux d'aménagement en lien avec la mise en valeur du patrimoine et l'amélioration de l'expérience visiteur.

La procédure d'appel à manifestation d'intérêt sera matérialisée sous la forme d'un dossier à transmettre à la CAN avant le 31 octobre 2025 par courrier à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération du Niortais
Direction de l'Attractivité
140 rue des Équarts
CS 28770

79027 NIORT Cedex

Le dossier comportera notamment les éléments suivants :

- Présentation du candidat et des moyens humains qu'il entend consacrer au projet, ainsi que leurs qualifications ou expériences dans le domaine de la valorisation patrimoniale ;
- Présentation du projet de valorisation du site et d'accueil des visiteurs (cf. éléments permis ci-avant) ;
- Statuts de la structure porteuse.

En termes de calendrier, l'objectif est le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt en octobre et l'approbation de la convention d'occupation domaniale correspondante, établie pour une durée de 3 ans, lors du Conseil d'Agglomération de décembre 2025.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en vue d'une convention d'occupation domaniale dans le cadre de la valorisation patrimoniale du Château du Coudray-Salbart ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 1

Non participé : 0

Florence VILLES

Elisabeth MAILLARD

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée